

NOTICE D'INSTRUCTION

GERBEURS MOOVIT 80, 150 et 200kg



NUMERO DE SERIE

MANUVIT SA

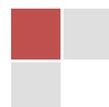
Bureaux Commerciaux : BP123 – 89303 JOIGNY Cedex

Tel : +33 (0)3 86 92 95 95 – Fax : +33 (0)3 86 92 95 99

Usine : ZI Beauregard – Rue des Peupliers – 61600 LA FERTE MACE

Tel : -33 (0)2 33 37 31 64 – Fax : 02 (0)2 33 38 23 96

Site Internet : www.manuvit.fr



A – Consignes de sécurité	2
B – Descriptif.....	3
MOOVIT 0812, 0816, 0812i, 0816i	4
MOOVIT 1512, 1516, 1520, 2012, 2016, 2020, 1512i, 1516i, 1520i, 2012i, 2016i, 2020i	4
C – Abaque de charge	5
D- Fonctionnement du gerbeur	5
Utilisations prévues du gerbeur :	5
.....	5
Formation des utilisateurs :.....	5
Mise en fonctionnement :.....	6
Montée et descente :	6
Les affichages :	6
Vérifications quotidiennes :	7
Instructions de manipulations :.....	8
- Montage des accessoires :	8
- Démontage des accessoires :	8
Exigences relatives au sol/plancher :	8
Manutention de la charge :	8
- Charger un gerbeur	8
- Glisser la fourche sous la charge	8
- Soulever la charge	9
Stationnement du chariot :	9
Sécurité de la conduite :	9
Gestion de la sécurité :	9
Sécurité d'exploitation :	10
Transport du gerbeur :	10
E- Gestions des batteries	11
Spécifications des batteries et du chargeur :	11
F- Entretien et maintenance du gerbeur	12
Intervalles d'inspection et d'entretien :	12
G- Plaque d'identification / Marquage CE	13
H- Modèle de la déclaration de conformité CE :.....	13
PICTOGRAMME DE SECURITE :	14
CARNET DE MAINTENANCE :	16

A – Consignes de sécurité

Avant d'utiliser l'appareil, il est indispensable pour la sécurité et l'efficacité d'usage, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice d'instructions doit être conservée à **disposition de tout utilisateur**.

Prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.

S'assurer que l'utilisateur à qui vous confiez l'appareil est **formé et apte** à assumer les exigences de sécurité que comporte son utilisation.

L'appareil doit être utilisé **exclusivement** sur un **sol horizontal, plat et uniforme**.

L'appareil doit **impérativement** être utilisé avec un équipement de préhension.

L'appareil ne doit pas être déplacée avec une **charge placée à plus de 100mm du sol**.

Respecter un périmètre de sécurité de 1 mètre pour toute autre personne dans l'environnement de travail.

Préserver l'appareil de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation. Mettre en place les freins.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'appareil et de modifications apportées hors de son contrôle.

Lorsque l'appareil présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a **obligation pour l'utilisateur d'assurer la neutralisation de l'appareil**, à savoir : la mise hors d'état de fonctionnement et éventuellement le démontage de l'appareil.

L'utilisateur peut, uniquement dans le cas où le fabricant du chariot a cessé toute activité et où il n'existe aucun successeur susceptible de reprendre l'activité, prévoir une modification ou une altération d'un chariot couvert par la présente partir de l'ISO3691, à condition qu'il prévienne que l'utilisateur

- a) Prévoit que la modification ou l'altération soit conçue, soumise à essais, et appliquée par un ou plusieurs ingénieurs, experts dans le domaine des chariots de manutention et de leur sécurité.
- b) Conserve un enregistrement de la conception, du ou des essais et de l'application de la modification ou de l'altération.
- c) Approuve et procède aux changements appropriés de la ou des plaques de capacité, des décalcomanies, des étiquettes et de la notice d'instructions.
- d) Appose sur le chariot une étiquette fixe et immédiatement visible indiquant la teneur de la modification ou de l'altération du chariot, la date de modification ou de l'altération effective, ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme ayant exécuté les diverses tâches.

⊘ - INTERDICTIONS - ⊘

- d'utiliser l'appareil s'il n'est pas en bon état apparent.
- d'utiliser l'appareil pour un usage pour lequel il n'a pas été conçu.
- d'utiliser le système à géométrie variable pour le serrage des charges.
- de passer la main ou un objet de toute nature à proximité des pièces en mouvement.
- de déplacer la charge en position haute ou au-dessus du personnel.
- de stationner sous la charge.
- d'utiliser l'appareil pour l'élévation de personnes.
- de soumettre une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation.
- de balancer la charge.

B – Descriptif

Gerbeur manuel à déplacement manuel et levée électrique.

Capacités de levage :

- Moovit 0812, Moovit 0816 : 80kg
- Moovit 1512, Moovit 1516, Moovit 1520 : 150kg
- Moovit 2012, Moovit 2016, Moovit 2020 : 200kg

Equipements pour le roulage : (Hors Options ou spécial)

- Moovit 0812, Moovit 0816 :
 - o AV : 2 Roulettes pivotantes jumelées Ø50 polyuréthane
 - o AR : 2 roulettes à frein Ø125 polyuréthane
- Moovit 1512, Moovit 1516, Moovit 1520 :
 - o AV : 2 Roues fixes Ø75 polyuréthane
 - o AR : 2 roulettes à frein Ø125 polyuréthane
- Moovit 2012, Moovit 2016, Moovit 2020 :
 - o AV : 2 Roues fixes Ø75 polyuréthane
 - o AR : 2 roulettes à frein Ø125 polyuréthane
- Moovit 0812i, Moovit 0816i :
 - o AV : 2 Roulettes pivotantes Ø50 polyamide
 - o AR : 2 roulettes à frein Ø125 polyamide
- Moovit 1512i, Moovit 1516i, Moovit 1520i :
 - o AV : 2 Roues fixes Ø75 polyamide
 - o AR : 2 roulettes à frein Ø125 polyamide
- Moovit 2012i, Moovit 2016i, Moovit 2020i :
 - o AV : 2 Roues fixes Ø75 polyamide
 - o AR : 2 roulettes à frein Ø125 polyamide

Les levées et descentes du tablier sont commandées par deux boutons distincts sur une mandoline.

Un moteur électrique actionne une courroie qui réalise la mise en déplacement du tablier.

Celui-ci est guidé dans un rail en double U.

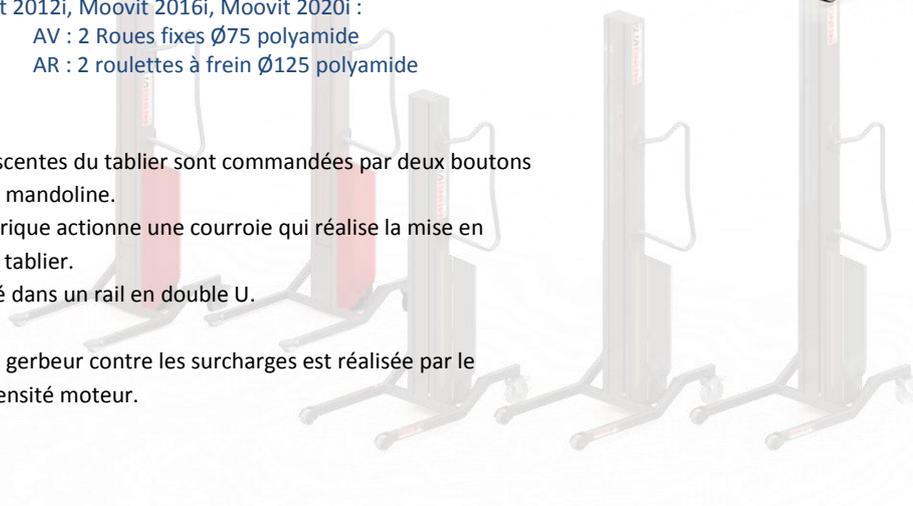
La protection du gerbeur contre les surcharges est réalisée par le contrôle de l'intensité moteur.

.

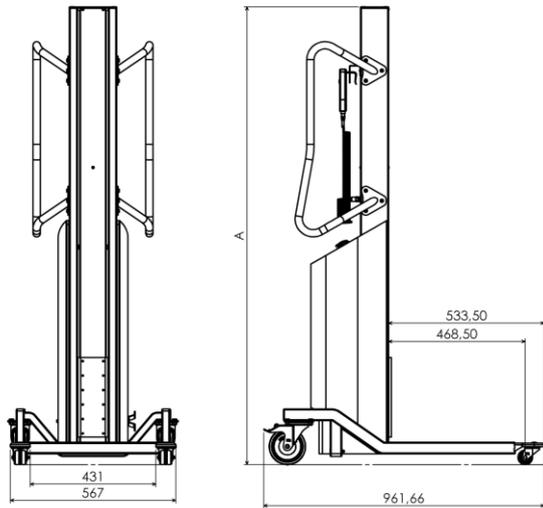
Niveau sonore : inférieur à 70dB

Seuil de vibrations : inférieur à 2,5m/s²

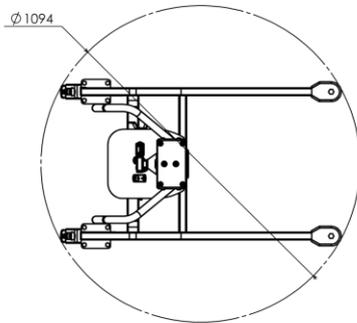
Chaque appareil a subi un test avec les coefficients d'épreuve : 1,25 en statique / 1.10 en dynamique



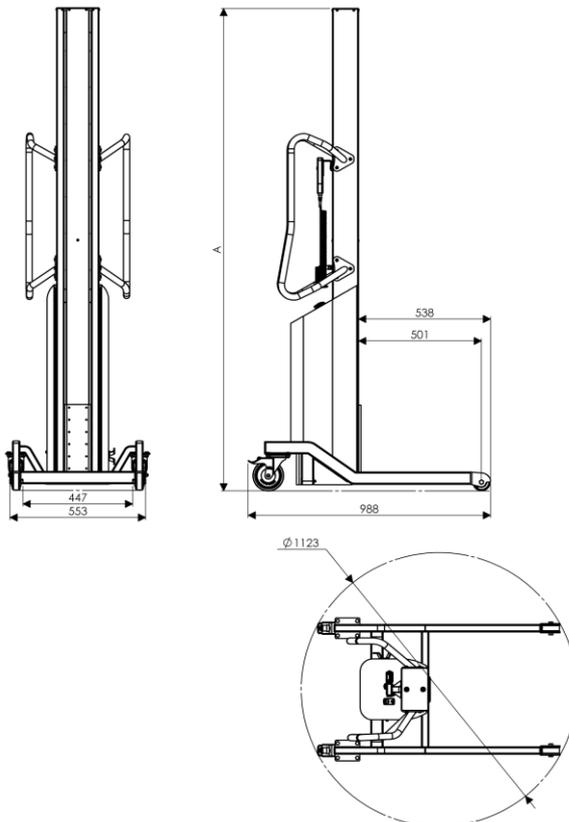
MOOVIT 0812, 0816, 0812i, 0816i



	A	Course levage
MOOVIT 0812	1583 mm	1200 mm
MOOVIT 0816	1983 mm	1600 mm
MOOVIT 0812i	1580 mm	1200 mm
MOOVIT 0816i	1980 mm	1600 mm

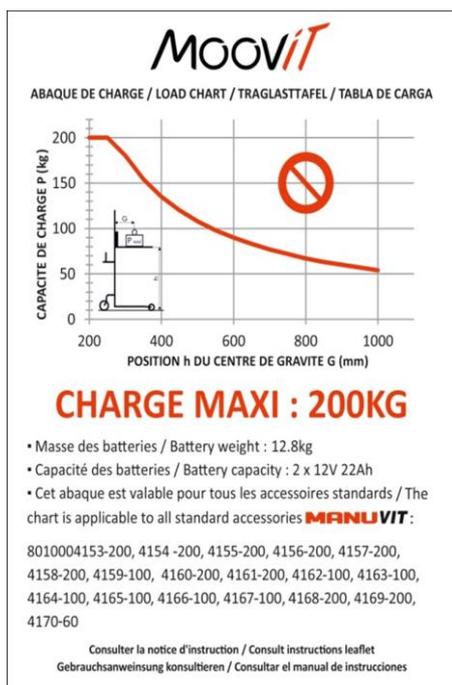


MOOVIT 1512, 1516, 1520, 2012, 2016, 2020, 1512i, 1516i, 1520i, 2012i, 2016i, 2020i



	A	Course levage
MOOVIT 1512	1580 mm	1200 mm
MOOVIT 1516	1980 mm	1600 mm
MOOVIT 1520	2380 mm	2000 mm
MOOVIT 2012	1580 mm	1200 mm
MOOVIT 2016	1980 mm	1600 mm
MOOVIT 2020	2380 mm	2000 mm
MOOVIT 1512i	1580 mm	1200 mm
MOOVIT 1516i	1980 mm	1600 mm
MOOVIT 1520i	2380 mm	2000 mm
MOOVIT 2012i	1580 mm	1200 mm
MOOVIT 2016i	1980 mm	1600 mm
MOOVIT 2020i	2380 mm	2000 mm

C – Abaque de charge



Exemple de lecture de l'abaque :

Pour une charge P de **100kg** à lever jusqu'à la **hauteur maximale**, le centre de gravité G de la charge doit être positionné à **550mm maximum** des mâts.

Pour une charge P de **70kg** à lever jusqu'à la **hauteur maximale**, le centre de gravité G de la charge doit être positionné à **800mm maximum** des mâts.

Le point d'intersection des lignes de projection de la charge P à lever et de la position du centre de gravité G, ne doit pas être au-delà de la courbe rouge dans la zone , ce qui engendrerait un mauvais fonctionnement et la détérioration du gerbeur.

D- Fonctionnement du gerbeur

Le gerbeur est livré prêt à l'emploi.

Utilisations prévues du gerbeur :

Le présent gerbeur a été créé afin de permettre le déplacement de charges correspondantes à la capacité de charge du gerbeur. (Voir capacités de levage indiquées sur le gerbeur et sur les accessoires homologués)

- Le déplacement d'une charge d'un point A à un point B :

Le centre de gravité de la charge devra être maintenu le plus près possible du sol. Le point le plus bas de l'ensemble équipement et charge ne devant être à plus de 100mm du sol.

- L'élévation d'une charge d'une hauteur H1 à une hauteur H2 :

Durant une phase de montée ou de descente, il est interdit de déplacer simultanément le chariot.

Lorsque la charge est à plus de 200mm du sol, les déplacements doivent être réduits au maximum, et exécutés à une vitesse réduite. Il ne doit y avoir d'autres personnels à proximité.

Formation des utilisateurs :

Les utilisateurs doivent recevoir une information et une formation appropriée pour exercer leurs activités sans risque.

Cela concerne, les opérateurs chargés d'utiliser le gerbeur, mais aussi ceux chargés de le maintenir.

Une formation initiale et adaptée permet de réduire les risques d'accidents liés à l'utilisation du gerbeur et permet de rappeler les règles élémentaires de sécurité.

L'utilisation du gerbeur ne peut se faire qu'après avoir obtenu une approbation.

Mise en fonctionnement :

Points à prendre en compte avant utilisation :

- Vérifier la propreté et le soin des vêtements. Vérifier que ceux-ci ne risquent pas d'interférer avec l'utilisation du gerbeur.
- En cas de port de tout article de bijouterie, susceptibles de gêner les manœuvres, les retirer avant utilisation du gerbeur.
- Réaliser les vérifications journalières
- Respecter attentivement chaque exigence des règles de sécurité.

Le gerbeur est équipé d'un interrupteur à bascule deux positions. Les deux positions sont les suivantes :

- Bouton basculé en arrière (OFF en haut) : Position arrêt de l'appareil.



- Bouton basculé en avant (ON en haut) : Mise en fonctionnement de l'appareil.



Un voyant lumineux vert sous le texte "ON" signale la mise en fonction.

La mise en fonctionnement s'effectue en appuyant sur l'interrupteur à bascule coté avant du gerbeur => Position "ON".
Si une commande est activée, lors de la mise sous tension, le chariot se met en défaut conformément aux directives.

L'arrêt du gerbeur s'effectue passant l'interrupteur en position "basculée en arrière" => Position "OFF". Le voyant lumineux vert s'éteint.

Montée et descente :

LA LEVEE : Elle est obtenue en appuyant sur le bouton ↑ de la télécommande.



LA DESCENTE : Elle est obtenue en appuyant sur le bouton ↓ de la télécommande.



Les affichages :

Le seul affichage présent sur le chariot est l'indicateur de charge de la batterie. Il a deux fonctions :

- En mode arrêt :

Quand l'interrupteur à bascule est en position "OFF", l'indicateur de charge sera aussi éteint.

- L'indication du niveau de charge des batteries :



Quand l'interrupteur à bascule est mis en position "ON", l'indicateur de charge affiche le niveau de charge des batteries.

+ Lorsque les 10 bâtons sont allumés, cela signifie que les batteries sont complètement chargées.

+ Au fur et à mesure de l'utilisation, le nombre de bâtons allumés va diminuer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'un seul bâton d'allumer.

A ce niveau de décharge, l'appareil va se mettre en sécurité. Il ne sera possible que de descendre le tablier au sol. (vous permettra de reposer la charge en court de manipulation).

Vous devrez ensuite recharger les batteries afin de pouvoir redonner toutes les fonctions au gerbeur.

- L'indication de défauts :



Si une erreur se produit, un nombre spécifique de bâtons clignoteront sur l'indicateur de charge.

Les erreurs programmées sont indiquées ci-dessous :

1 bâton	La batterie doit être rechargée, ou la connexion avec la batterie est mauvaise. Vérifier les connexions jusqu'à la batterie. Si tout est correct, recharger la batterie.
2 bâtons	Circuit ouvert vers le moteur. Vérifier les connexions entre le moteur et le variateur.
3 bâtons	Présence d'un court-circuit entre le moteur et la batterie.
4 bâtons	L'entrée roue libre est active.
5 bâtons	Pas utilisé.
6 bâtons	Le variateur est hors service.
7 bâtons	Pas utilisé.
8 bâtons	Une erreur dans le variateur est signalée. Assurez-vous que toutes les connexions sont conformes et que la batterie soit bien chargée.
9 bâtons	Le frein électromagnétique est mal connecté. Vérifier les connexions.
10 bâtons	Une tension excessive a été détectée à l'entrée du variateur. Vérifier la batterie, et les connexions.

Vérifications quotidiennes :

L'utilisateur doit inspecter son gerbeur tous les jours avant de l'utiliser, ou avant chaque quart.

Il doit effectuer un contrôle visuel (tour d'inspection) avant de faire démarrer le gerbeur. Après le contrôle visuel, avant d'utiliser le gerbeur, il doit effectuer un contrôle de bon fonctionnement de ce dernier.

- Le contrôle visuel :

- o Etat général et propreté.
- o Bon dégagement aérien.
- o Obstacles à éviter au démarrage.
- o Si le niveau de charge des batteries est complet.
- o Si les boulons, écrous et protecteurs ne sont pas endommagés, manquants ou mal installés.
- o Si les roues et roulettes sont en bon état.
- o Si les bras de fourches ou des accessoires ne sont pas fêlés, vis de bridages serrées.
- o Pas de flaques ou de suintage indiquant une fuite.

- Le contrôle de bon fonctionnement :

- o Vérifier que les batteries soient bien chargées.
- o Vérifier que le câble de charge (230V) ait bien été débranché de la prise du secteur, et enroulé.
- o Vérifier le bon fonctionnement du mécanisme de levage.
- o Aucun bruit anormal.

Signaler immédiatement au superviseur tout problème cerné lors de l'inspection quotidienne.

Instructions de manipulations :

- Montage des accessoires :

1 – Présenter l'accessoire de façon à aligner la tôle support de l'accessoire aligné avec le tablier	2 – Engager les vis CHC M06x10 classe 12.9 (6 vis minimum)	3 – Serrer les vis à un couple de 17Nm
		

- Démontage des accessoires :

1 – Desserrer toutes les vis	2 – Retirer les vis, en terminant par les vis les plus hautes	3 – Retirer la dernière vis en soutenant l'accessoire
		

Pour votre sécurité et votre santé, lors des phases de montage et de démontage des accessoires. Déposer l'accessoire sur un support stable de façon à éviter, tout risque de chute, de basculement ou d'écrasement.

Exigences relatives au sol/plancher :

Le gerbeur doit être utilisé sur un sol plat ($\pm 2^\circ$).

Manutention de la charge :

- **Charger un gerbeur**
 - Ne pas dépasser la limite de charge recommandée du gerbeur. La limite de charge nominale du gerbeur est indiquée sur la plaque signalétique et sur l'abaque de charge.
 - Placer la charge en fonction de la distance du centre de gravité de la charge recommandée. La limite de charge du chariot diminue proportionnellement au déplacement du centre de gravité vers le haut.
 - Ne pas utiliser de poids supplémentaire pour équilibrer une surcharge.
 - Tenir la charge près du mat pour stabiliser le chariot.
- **Glisser la fourche sous la charge**
 - Mettre la fourche à niveau.
 - Glisser la fourche à fond sous la charge. (Utiliser une fourche dont la longueur fait au moins les deux tiers de la longueur de la charge.)
 - Régler les bras de la fourche de manière de façon à ce qu'il soit assez large pour permettre une bonne répartition de la charge.
 - Espacer les bras de la fourche de façon égale de chaque côté du longeron centrale de la palette pour bien équilibrer la charge.
 - Ne pas laisser dépasser la fourche derrière la palette lorsqu'on gerbe dans des endroits exigus.
 - S'assurer que la charge est bien solide avant de se déplacer. Sinon, refaire l'empilage ou assujettir la charge sur la palette.
 - S'assurer que les charges palettisées sont stables, d'aplomb, attachées en croisé si possible et distribuées uniformément.
 - Retirer du service les palettes endommagées.

- **Soulever la charge**
- S'assurer que la hauteur libre est adéquate avant de lever la charge.
- Ne pas lever ou baisser la charge à moins que le chariot soit arrêté et que les freins soient appliqués.
- Soulever la charge à la verticale.
- Ne pas soulever une charge qui dépasse le dossier d'appui, sauf s'il n'y a aucun risque qu'une partie de la charge glisse vers l'opérateur.
- Rester aux commandes du chariot élévateur lorsque la charge est en hauteur.
- Tout assistant doit se tenir à l'écart lors du gerbeur lors des opérations de chargement ou d'empilement.

Stationnement du chariot :

- Le gerbeur doit être garé dans un endroit sûr, et dans un emplacement dans lequel il ne gêne pas le trafic.
- Le gerbeur doit être garé à l'écart des escaliers, des sorties de secours et des équipements de lutte contre les incendies.
- Il est strictement interdit de garer le chariot dans une pente.
- Il est interdit de garer le chariot dans un emplacement se trouvant à proximité de matériaux aisément inflammables tels que de l'huile, du bois, du papier, etc.
- Veuillez tenir compte des points suivants lors du stationnement du chariot :
 - Serrez les freins.
 - Abaissez les fourches ou l'accessoire jusqu'au sol. Celles-ci ou celui-ci doivent reposer au sol et soulager la tension dans la courroie.
 - Mettre l'interrupteur à bascule en position "OFF"

Sécurité de la conduite :

- Le gerbeur ne peut être exploité que par une personne.
- En cas de mouvement, de déplacement ou de prise de virage du gerbeur, l'utilisateur doit s'assurer de l'absence de danger autour.
- L'opérateur doit veiller à regarder vers l'avant au cours des opérations de déplacement.
- Il est déconseillé d'utiliser le chariot de façon brutale, et de pratiquer en outre des démarrages brusques, des arrêts soudains, des virages brusques, etc. De telles pratiques se montreraient dangereuses, et en particulier en cas de déplacement en charge.
- En cas de déplacement de deux gerbeurs dans la même direction, il convient d'éviter toute manœuvre de dépassement.
- Veuillez tenir compte de la hauteur des locaux dans toutes les circonstances. La présence de plafonds d'une hauteur trop faible est susceptible d'entraîner une détérioration du mat.
- Il est strictement interdit de déplacer le gerbeur lorsque les fourches ont été élevées en position haute.
- Si la charge devait gêner la visibilité vers l'avant du gerbeur, il conviendrait de déplacer ce dernier en marche arrière.
- En cas de déplacement en marche arrière, il convient de se retourner, de façon à observer le trajet avec attention.
- En cas de déplacement dans un lieu sombre ou dans lequel la visibilité est insuffisante, il conviendra d'adapter l'éclairage de la zone d'utilisation aux normes applicables dans le pays d'utilisation pour une utilisation en toute sécurité.
- En présence d'une charge, en déplacement dans une pente, il convient d'effectuer la montée de cette dernière en marche avant, et la descente de celle-ci en marche arrière.
- Même en l'absence de charge, il est conseillé de toujours mettre le poste de conduite, vers le bas de la pente, que ce soit en montée ou en descente.
- En cas de transition d'un terrain plat à une pente, ou d'une pente à un terrain plat, il convient de s'assurer que les fourches ne touchent pas par terre.
- Respecter les limites de charges des surfaces, passerelles et ponts à chaque déplacement sur ces derniers.

Gestion de la sécurité :

- Tout utilisateur doit avoir subi une formation et obtenu une approbation.
- Veiller à procéder aux routines de vérifications quotidiennes et aux opérations de maintenance avec sérieux. Il convient de procéder à un examen du gerbeur quotidiennement avant utilisation, afin de confirmer l'état normal des conditions d'exploitation du gerbeur.
- Porter des vêtements de travail appropriés. L'opérateur doit porter un équipement et un casque de sécurité conformes aux réglementations de sécurité. Tout vêtement ou article de bijouterie susceptible de nuire aux opérations doit être évité. Veuillez à porter des protections auditives au besoin.
- Veiller à disposer en toutes circonstances, et s'être familiarisé avec l'emploi d'articles tels que les nécessaires de premier secours, des extincteurs ou autre équipement de lutte contre les incendies.
- Un accident malencontreux, ou un embrasement, sont susceptibles de se produire de façon inopinée. Aussi il convient de préparer à l'avance les mesures nécessaires à la prise de contact avec des agents compétents de façon à permettre un traitement d'urgence en temps voulu.
- Evitez de travailler ou de se déplacer dans des lieux exposés à des flammes vives.
- Veiller à se familiariser avec le gerbeur et les accessoires. Lire attentivement la notice d'utilisation et les règles de sécurité.
- Il convient de nettoyer le trajet du gerbeur et d'en supprimer tout obstacle, aussi petit soit-il.

- Il est strictement interdit d'en modifier la configuration initiale, une telle opération étant susceptible d'en provoquer un endommagement ou la blessure de son utilisateur.
- Si le lieu d'utilisation fait partie d'un site montagneux, impliquant des risques de chutes de pierre, des précautions appropriées doivent être prise avant exploitation.
- L'utilisateur doit être au mieux de sa forme. Aucune utilisation du gerbeur n'est autorisée après absorption de liquides alcoolisés ou en cas d'épuisement.
- L'utilisateur doit veiller à respecter tous les articles, interdictions ou procédures dont le strict respect est requis.
- Le poste de commande doit être propre en toutes circonstances.
- Si le lieu d'exploitation est trop étroit, l'opérateur devra suivre les indications données par une personne accompagnante, positionnée en un point d'où elle est clairement visible de l'opérateur.
- Si le lieu d'exploitation est situé sur un quai ou une plateforme, un mécanisme antidérapant doit être installé à sa périphérie.
- Veiller à utiliser le gerbeur dans des lieux autorisés. Aucune personne, ni aucun gerbeur ne doivent pénétrer dans l'aire d'utilisation, sans autorisation préalable.
- En cas de détection de bruits ou autres circonstances anormaux, ceux-ci doivent être traités de façon aussi précoce que possible.

Sécurité d'exploitation :

- Avant la mise en place de la charge, vérifier que la hauteur et la largeur de la charge sont comprises dans la fourchette des valeurs sûres telles qu'elles sont indiquées par l'abaque de charge.
- Il est interdit de se déplacer ou de se tenir sous des fourches en position élevée.
- Il est strictement interdit de lever du membre du personnel à l'aide des fourches.
- Ne pas mettre en place ou déplacer de charge dépassant la limite de poids autorisée.
- Avant de placer une charge sur une palette, s'assurer que cette dernière soit assez solide pour accepter la charge.
- Une fois la charge levée, il est strictement interdit de se déplacer rapidement.
- La modification du dispositif de levage ou de transport, par exemple la transformation des fourches, entrainerait une altération des valeurs sûres de l'abaque de charge. Il conviendra donc de vérifier si la charge est comprise dans la fourchette des valeurs sûres de l'abaque de charge.
- Tout assistant doit se tenir à l'écart du chariot lors des opérations de chargement ou d'empilement.
- En cas de chargement ou de levage, dans les limites acceptées par le tablier ou la palette, il conviendra d'augmenter au maximum la distance d'écartement des fourches afin d'éviter que la charge ne s'écarte de son centre de gravité.
- Si les fourches n'ont pas été verrouillées, un glissement potentiel des fourches est susceptible d'écarter la charge de son centre de gravité et d'en faire un chargement instable.
- Si la hauteur de la charge dépasse celle du gerbeur, il conviendra de fixer la charge afin d'éviter qu'elle ne tombe.
- Un gerbeur se déplaçant rapidement est susceptible de blesser les personnes, ou d'endommager les objets desquels il s'approche. Aussi il convient de s'arrêter et de s'en approcher lentement.
- Ne pas incliner le gerbeur d'un côté, ou procéder à un chargement à l'aide d'une seule fourche, afin d'éviter le renverser le chariot suite aux déséquilibre de la charge.
- Il est strictement interdit de soulever une charge à l'aide d'une corde fixée aux fourches.
- Il est strictement interdit de déplacer une charge lorsque les fourches sont en position élevée.
- Avant d'activer la commande de levage, que ce soit dans des conditions de maintenance ou d'exploitation, veuillez à vous assurer que ni vous, ni toute autre personne ne vous trouvez dans une surface dangereuse.
- En cas d'utilisation dans un environnement particulier, tels des lieux particulièrement froids ou chauds, l'opérateur doit s'assurer de sa capacité d'adaptation à ces derniers. Dans le cas contraire, il lui faudra se retirer immédiatement.
- Toute personne s'aventurant dans l'espace compris entre la tôle cache avant et le mat, ainsi que dans la zone de déplacement du tablier s'expose à risque potentiel d'écrasement.
- Il est interdit d'utiliser le gerbeur avec les protections enlevées.

Transport du gerbeur :

- Au moyen d'un gerbeur : l'utilisation d'un gerbeur ne doit servir que pour transporter le gerbeur, il ne doit jamais servir à augmenter sa capacité de levage. Contrôler le poids de la machine dans les caractéristiques techniques et veiller à ce que le gerbeur est une capacité de levage suffisante pour lever le gerbeur. Engager les bras du gerbeur sous le gerbeur, par le côté.
- Au moyen d'un camion : Ne pas manœuvrer le gerbeur sur le camion. Bloquer les freins et les roues à l'aide de cales. Transporter le gerbeur avec le tablier en position basse. Assurer la machine sur le camion.

ATTENTION : Si des sangles de serrage ou des chaînes sont serrées trop fort, cela peut résulter dans des dommages infligés au gerbeur.

E- Gestions des batteries

Spécifications des batteries et du chargeur :

Le remplacement des batteries et du chargeur de batterie ne doit se faire que par du matériel agréé par MANUVIT SA.

- Batteries : 2 batteries AGM référence : 04520033
- Chargeur : 1 chargeur de batterie référence : 04520034

Mise en charge des batteries :

La mise en charge des batteries du gerbeur doit respecter cet ordre :

- Vérifier que le tablier du gerbeur soit bien en position basse ou que l'accessoire soit posé au sol ou sur un support.
- Actionner les freins des roues.
- Vérifier que l'interrupteur "ON-OFF" soit bien en position "OFF", c'est-à-dire que l'afficheur de batterie et le voyant lumineux vert soient éteints.
- Brancher le câble (230v) du chargeur de batterie sur une prise de courant.
- Laisser l'ensemble en l'état le temps de la charge :
 - o Au bout de 3 heures environ, les batteries sont chargées à environ 95%, ce qui permet une utilisation normale du gerbeur.
 - o Au bout de 7-9 heures environs, les batteries sont chargées à 100%.
 - o Il est possible de ne faire que des charges de 3heures durant toute une semaine à condition d'effectuer au moins une fois par semaine une charge à 100% des batteries.

Une fois les batteries chargées, reprendre les étapes de mise en fonctionnement décrites plus haut.

Remplacement des batteries :

Avant d'effectuer le remplacement des batteries, s'assurer d'avoir respecté toutes les opérations correspondant à la mise en stationnement du gerbeur.

Pour le remplacement des batteries, suivre l'ordre des opérations suivantes :

- Retirer les vis du capot
- Retirer le capot
- Repérer les câbles reliés aux batteries
- Retirer les vis des câbles, et dégager les câbles en les protégeant pour qu'ils ne rentrent pas en contact avec un élément métallique.
- Détacher la sangle maintenant les batteries
- Avant de retirer les batteries, repérer le sens de mise en place.
- Retirer les batteries usagées.
- Mettre en place les batteries neuves dans le sens de mise en place repéré ci-dessus
- Sangler les batteries
- Reconnecter les différents câbles sur les batteries dans le sens de branchement repéré plus haut.
- Vérifier que les 4 vis des cosses de batteries sont bien serrées
- Remettre le capot en place
- Remonter les vis de maintien du capot

Conseils d'ordre général en termes de performances :

Ne soumettez pas les batteries à des températures extrêmes. Votre gerbeur est conçu pour fonctionner correctement à de nombreuses températures, avec une zone de confort en 16 et 22°C considérée comme idéale. Il est particulièrement important d'éviter d'exposer votre appareil à des températures supérieures à 35°C, ou vous risquez d'endommager les batteries de manière irréversible. Autrement dit, vos batteries ne pourront pas alimenter votre appareil aussi longtemps que prévu pour une charge donnée. Charger l'appareil à des températures élevées peut entraîner d'autres dommages.

Si vous utilisez votre gerbeur dans un environnement froid, vous remarquerez peut-être une diminution de l'autonomie de la batterie, mais cette situation est temporaire. Une fois que la température des batteries se trouve à nouveau dans la plage de fonctionnement normale, leurs performances reviennent aussi à la normale.

ATTENTION :

- Charger les batteries dans un local ventilé.
- Ne pas charger les batteries à proximité d'un feu ouvert ou en cas de risque de formation d'étincelles.
- Ne pas débrancher les câbles de batterie quand le chargeur de batterie est en service.
- Le chargeur de batterie doit être branché sur une prise équipée d'un disjoncteur différentiel.
- Ne pas manœuvrer le gerbeur en cours de charge.

F- Entretien et maintenance du gerbeur

Intervalles d'inspection et d'entretien :

Une inspection complète consiste en des contrôles périodiques visuels et fonctionnels, ainsi que de petits ajustements destinés à assurer le bon fonctionnement du gerbeur.

L'inspection quotidienne empêche toute usure anormale et prolonge la durée de vie de tous les systèmes du gerbeur.

L'inspection et l'entretien doivent être effectués par un professionnel formé à cet effet et compétent concernant les fonctions électriques et mécaniques.

Types d'inspections fréquentielles :

Inspections journalières : (personnel sans compétence spécifique mais habilité à utiliser le gerbeur)

- Le contrôle visuel :
 - o Etat général et propreté.
 - o Si le niveau de charge des batteries est complet.
 - o Si les boulons, écrous et protecteurs ne sont pas endommagés, manquants ou mal installés.
 - o Si les roues et roulettes sont en bon état.
 - o Si les bras de fourches ou des accessoires ne sont pas fêlés, vis de bridages serrées.
 - o Pas de flaque ou de suintage indiquant une fuite.
- Le contrôle de bon fonctionnement :
 - o Vérifier que les batteries soient bien chargées.
 - o Vérifier le bon fonctionnement du mécanisme de levage.
 - o Aucun bruit anormal.

Inspections mensuelles : (personnel formé et compétent concernant les fonctions électriques et mécaniques)

- Le contrôle visuel :
 - o Etat général et propreté.
 - o Si le niveau de charge des batteries est complet.
 - o Si les boulons, écrous et protecteurs ne sont pas endommagés, manquants ou mal installés.
 - o Si les roues et roulettes sont en bon état.
 - o Si les bras de fourches ou des accessoires ne sont pas fêlés, vis de bridages serrées.
 - o Pas de flaque ou de suintage indiquant une fuite.
 - o Vérifier la tension et l'état général de la courroie de levage.
 - o Vérifier l'état des galets du tablier. (absence de fissures, pas de faux plats, ...)
 - o Vérifier la présence et la lisibilité des marquages et décalcomanies.
- Le contrôle de bon fonctionnement :
 - o Vérifier que les batteries soient bien chargées.
 - o Vérifier le bon fonctionnement du mécanisme de levage.
 - o Aucun bruit anormal.
 - o Vérifier le bon fonctionnement de la roue libre.
 - o Vérifier le bon roulage des galets du tablier.
- Interventions :
 - o Pulvériser du téflon ou un lubrifiant sec dans les rails de guidage du tablier.
 - o Souffler les poussières pouvant se trouver entre la poulie basse et la courroie.
 - o Nettoyer les composants à l'intérieur du capot à l'aide d'un chiffon sec et d'une soufflette basse pression (3-4 bars).

Ne jamais faire d'entretien ou de maintenance, lorsque le tablier ou un accessoire n'est pas en position basse ou reposant sur un support stable assurant une parfaite immobilisation de l'ensemble.

L'utilisation des pièces de rechange d'origine et homologuée est prescrit. (Voir la notice des pièces de rechange)

Lors des interventions :

- Retirer les accessoires du gerbeur
- Couper les alimentations électriques

Mettre au rebut les déchets et composants remplacés dans des zones contenant adéquates. Le tout devant être collecté ou déposé par ou chez des organismes agréés. En particulier en ce qui concerne les huiles et les batteries.

G- Plaque d'identification / Marquage CE

Ce gerbeur comporte la plaque de marquage suivante :

 <p>MANUVIT LA GEOMETRIE VARIABLE</p> <p>MANUVIT SA Z.I. Beauregard - Rue des Peupliers 61600 LA FERTÉ-MACÉ Tél. 02 33 37 31 64 www.manuvit.fr</p>	Type Model		
	Nr série Serial nr		
	Année Year		Poids net Net weight

Conversion des références et désignations :

- 8001 01 15 16 => Moovit 15 16 i => Moovit, capacité de lavage : 150kg, course de levage 1600mm, inox
- 8001 00 08 12 => Moovit 08 12 => Moovit, capacité de levage : 80kg, course de levage : 1200mm, acier/alu

MOOVIT

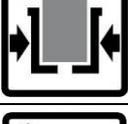
H- Modèle de la déclaration de conformité CE :

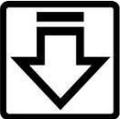
Ce gerbeur est déclaré conforme aux exigences qui le concernent dans les directives et normes européennes. Il est donc accompagné de sa déclaration CE de conformité constructeur, suivant ce modèle :

DECLARATION DE CONFORMITE CONSTRUCTEUR <i>Machine neuve soumise à auto-certification</i> "EG" KONFORMITÄTSERKLÄRUNG - Selbstzerifikations-Maschine "E" DECLARATION OF CONSTRUCTOR - For new machines subject to self certification DECLARACIÓN "CE" DE CONFORMIDAD - Máquina nueva sometida a auto-certificación	
LE FABRICANT - DER HERSTELLER THE MANUFACTURER - EL FABRICANTE  Z.I. Les peupliers 61600 LA FERTÉ-MACÉ FRANCE	
Certifies que la machine décrite ci-dessous est conforme, dans sa conception et sa fabrication, aux exigences essentielles de sécurité de santé et de sécurité dans les directives et normes européennes. Your modification may not be performed unless you refer to the period of validity of this declaration. Beschäftigt damit, dass die hier beschriebene Maschine den wesentlichen Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen hinsichtlich der wesentlichen Eigenschaften entspricht und deren entspricht. Bei einer weiteren wesentlichen Änderung der Maschine verliert diese Selbstzerifikationsfähigkeit. Certifies that the machine described below conforms to the main health and safety requirements applicable within European Union Directives and standards. Any modification made without your prior consent will void the manufacturer's self-certification. Certifica que la máquina abajo descrita está conforme, en su concepción y en su fabricación, alas exigencias esenciales de seguridad y de salud que le concierne en las directivas y normas europeas. Toda modificación no autorizada por nosotros, sobre su accion, le perdura de validez de dicha declaración.	
Références CE applicables / Approved CE Directives / Applicable EU Directives / Directivas CE aplicadas : 2006/42/CE	
Désignation de la machine Machine - Machine - Máquina	
Référence - Type - Tipo	
Numéro de série - Serien-Nummer	
Date de signature - Datum der Unterzeichnung	
Date / Signature de constructeur - Datum / Unterschrift des Herstellers - Date / Signature of the constructor - Fecha / Firma del constructor	
Il est interdit de mettre en marche la machine, tant qu'il n'a pas été constaté que le notice d'utilisation a bien été remis à l'utilisateur et que l'utilisateur a été informé sur l'utilisation conforme de la machine. Die Inbetriebnahme der Maschine ist so lange untersagt, bis festgestellt ist, dass die Bedienungsanleitung dem Benutzer zugängig ist und der Benutzer über die wesentlichen Eigenschaften der Maschine informiert wurde. It is forbidden to start the machine as long as it has not been proved that the user's manual has not of been given to the user, the user has not been informed on the proper use of the machine. Queda terminantemente prohibido accionar la máquina antes de comprobar que los instrucciones de utilización se han dado a conocer al usuario, y que el usuario ha sido informado de las características esenciales de la máquina.	
Date / Signature de Directeur Industriels Datum / Unterschrift vom Industriellen / Date / Signature of the Industrial Manager Fecha / Firma del Director Industrial	

PICTOGRAMMES SECURITE UTILISATION

GERBEURS

	Verrouillage
	Danger
	Transport de personne interdit
	Circulation ou stationnement sous la charge interdit
	Déplacement charge haute interdit
	Déplacement vitesse maxi interdit
	Serrage de la charge interdit avec la géométrie variable
	Mettre les fourches en contact avec la charge sans serrage
	Abaissement de la pédale du système de pompage
	Passage en vitesse 1
	Passage en vitesse 2
	Déverrouillage de la géométrie variable pour utilisation du roto-fût

	Hauteur de prise des fûts de 200L
	Butée de hauteur de prise des fûts de 200L
	Descente de la charge
	Montée de la charge
	Déverrouillage de la géométrie variable
	Appui des mains interdit - Risque de coupure

BLOC BOUTEILLE

	Mise en contact des mâchoires avec serrage interdit
	En cas de glissement de la bouteille nettoyer les mâchoires

PAL BAC

	Levier de géométrie variable de PAL BAC + ouverture - fermeture et verrouillage
	Graissage interdit

ROUL FÛT

	Mettre la sécurité après accrochage du fût
---	--

ENTREPRISE

**APPAREIL DE LEVAGE
(Equipement de travail)**

Marque :.....

Type :.....

N° de série :.....

Date de mise en service dans l'entreprise :.....

CARNET DE MAINTENANCE



- Vérifications liées à la mise en service :
l'article de référence devient le R4323-22 (remplace le R233.11.1)

- Vérifications liées à la remise en service :
l'article de référence devient le R4323-28 (remplace le R233.11.2)

- Vérifications générales périodiques :
les articles de référence deviennent R4323-22 à R4323-28,
R4721-11 et R4535-7 (remplacent le R233.11)

CARNET DE MAINTENANCE

Par appareils de levage, il faut entendre les matériels, y compris ceux mus par la force humaine employés directement et leurs équipements, conduits par un ou des opérateurs, dont au moins une des fonctions est de déplacer une charge ou des personnes avec changement de niveau significatif pendant le déplacement, la charge n'étant pas liée de façon permanente à l'appareil.

Liste non exhaustive des matériels concernés :

- Appareils assurant le transport en élévation de personnes tels qu'ascenseurs de chantier
- Appareils en fonctionnement semi-automatique
- Appareils de manutention à poste de conduite élevable
- Bras ou portiques de levage pour bennes amovibles Blondins
- Chargeurs frontaux conçus pour être assemblés sur les tracteurs agricoles et équipés pour le levage
- Chariots automoteurs
- Crics de levage
- Débardeuses forestières
- Elévateurs de postes de travail
- Echafaudages volants
- Engins de terrassement équipés pour la manutention d'objets
- Equipements interchangeables installés sur les tabliers de chariots élévateurs à flèche télescopique ou non
- **Gerbeurs**
- Grues potences
- Grues sapines
- Grues derricks - Grues à tour
- Grues mobiles automotrices - Grues sur véhicules
- Grues auxiliaires de chargement
- Grues portuaires
- Grues sur support flottant
- Hayons élévateurs
- Manipulateurs mus mécaniquement
- Monte-matériaux - Monte-meubles
- Mono-rails
- Mâts de levage
- Palans
- Pipe layers
- Plans inclinés accessibles ou non aux personnes
- Plateformes élévatrices mobiles de personnes automotrices ou non ou installées sur véhicules porteurs
- Ponts élévateurs de véhicules
- Poutres et ponts roulants - Poutres de lancement
- Pull-lifts
- Skips
- Tables élévatrices
- Tire-forts de levage
- Transstockeurs avec conducteur embarqué
- Treuils - Vérins et leurs supports, etc.,

• Pour les grues à tour des mentions spécifiques complémentaires doivent être mentionnées sur le carnet de maintenance (arrêté du 3 mars 2004).

LE CARNET DE MAINTENANCE EST TENU À DISPOSITION DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL, DES AGENTS DE LA CRAM, DU CHSCT, DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Il est également tenu à disposition des personnes chargées des vérifications réglementaires lors de la mise ou remise en service de l'appareil et des vérifications périodiques.

Date des opérations	Périodicité des opérations	Référence des pièces remplacées	Entreprise intervenante	Nom de l'intervenant	Signature de l'intervenant
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					

Date des opérations	Périodicité des opérations	Référence des pièces remplacées	Entreprise intervenante	Nom de l'intervenant	Signature de l'intervenant
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					

Date des opérations	Périodicité des opérations	Référence des pièces remplacées	Entreprise intervenante	Nom de l'intervenant	Signature de l'intervenant
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					